



⑫

## DEMANDE DE BREVET EUROPEEN

⑪ Numéro de dépôt: 88420377.9

⑤ Int. Cl.4: B 65 B 43/44

⑫ Date de dépôt: 09.11.88

⑩ Priorité: 09.11.87 FR 8715808  
02.12.87 FR 8717357

⑪ Date de publication de la demande:  
17.05.89 Bulletin 89/20

⑬ Etats contractants désignés:  
AT BE CH DE ES FR GB GR IT LI LU NL SE

⑪ Date de publication différé du rapport de recherche:  
16.08.89 Bulletin 89/33

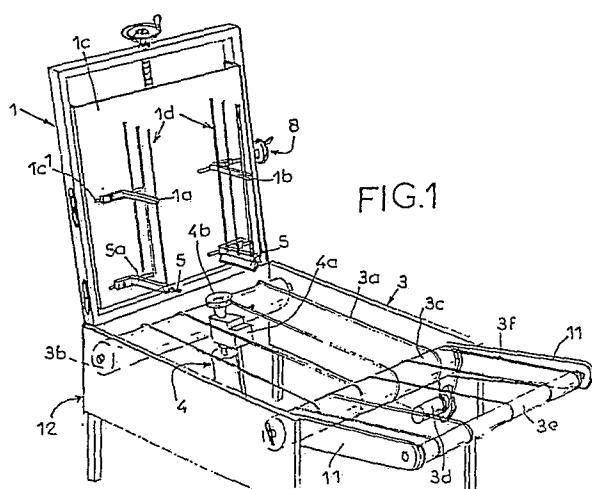
⑦1 Demandeur: Emsens Antoine SARL  
Site Industriel C3F  
F-42490 Fraisses (FR)

⑦2 Inventeur: Emsens, Michel  
La Rivoire  
F-42490 Fraisses (FR)

⑦4 Mandataire: Dupuis, François  
Cabinet Charras 3 Place de l'Hôtel-de-Ville BP 203  
F-42005 St. Etienne Cédex 1 (FR)

⑥4 Machine pour la distribution automatique de barquettes.

⑥5 La machine est remarquable en ce qu'elle comprend convenablement monté sur un bâti support, au moins un magasin (1) conformé et agencé avec des moyens pour permettre le positionnement et le maintien en superposition d'un pluralité de barquettes au-dessus d'un moyen de transport et d'évacuation (3) sous lequel est monté, en alignement avec le magasin, au moins un organe (4) apte à saisir physiquement une barquette et à la positionner sur ledit moyen de transport et d'évacuation ; en regard du magasin est monté un chargeur (13) agencé pour recevoir plusieurs piles de barquettes disposées en juxtaposition en étant équipé de moyens aptes à assurer, d'une part, en fonction de la hauteur de la pile de barquettes dans le magasin, la mise en place automatique d'une nouvelle pile dans ledit magasin.





DOCUMENTS CONSIDERES COMME PERTINENTS

Catégorie	Citation du document avec indication, en cas de besoin, des parties pertinentes	Revendication concernée	CLASSEMENT DE LA DEMANDE (Int. Cl.4)
Y,D	US-A-3 091 362 (ROBINSON)  * Colonne 2, ligne 15 - colonne 3, ligne 17; colonne 4, ligne 31 - colonne 5, ligne 25; figures 1,3, 6,7 *	1-5	B 65 B 43/44
	---		
Y	US-A-3 938 697 (KINNEY)  * Colonne 5, ligne 29 - colonne 8, ligne 38; figures 1-6 *	1-5	
	---		
Y,D	GB-A- 976 689 (EKCO)  * Page 2, ligne 4 - page 3, ligne 78; figures 1-5 *	2,3	
	---		
Y	US-A-3 258 155 (PEPPLER)  * Colonne 4, lignes 28-67; figures 2-5 *	4,5	DOMAINES TECHNIQUES RECHERCHES (Int. Cl.4)
	---		
A	DE-C-3 619 519 (BURKHARD)		B 65 B
A	FR-A-2 421 107 (SCHJELDAHL)		B 65 G
A	US-A-3 865 281 (BYRD)		
	-----		

XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX

Lieu de la recherche	Date d'achèvement de la recherche	Examinateur
LA HAYE	13-02-1989	CLAEYS
CATEGORIE DES DOCUMENTS CITES		
X : particulièrement pertinent à lui seul	T : théorie ou principe à la base de l'invention	
Y : particulièrement pertinent en combinaison avec un autre document de la même catégorie	E : document de brevet antérieur, mais publié à la date de dépôt ou après cette date	
A : arrière-plan technologique	D : cité dans la demande	
O : divulgation non-écrite	L : cité pour d'autres raisons	
P : document intercalaire	& : membre de la même famille, document correspondant	



## REVENDICATIONS DONNANT LIEU AU PAIEMENT DE TAXES

La présente demande de brevet européen comportait lors de son dépôt plus de dix revendications.

- Toutes les taxes de revendication ayant été acquittées dans les délais prescrits, le présent rapport de recherche européenne a été établi pour toutes les revendications.
- Une partie seulement des taxes de revendication ayant été acquittée dans les délais prescrits, le présent rapport de recherche européenne a été établi pour les dix premières revendications ainsi que pour celles pour lesquelles les taxes de revendication ont été acquittées.
- à savoir les revendications:
- Aucune taxe de revendication n'ayant été acquittée dans les délais prescrits, le présent rapport de recherche européenne a été établi pour les dix premières revendications.

## X ABSENCE D'UNITE D'INVENTION

La division de la recherche estime que la présente demande de brevet européen ne satisfait pas à l'exigence relative à l'unité d'invention et concerne plusieurs inventions ou pluralités d'inventions.

à savoir:

1. Revendications 1-5: Magasin et chargeur avec moyens de positionnement et de retenue
2. Revendications 1,6: Magasin incliné
3. Revendications 1,7-9: Organe de prise
4. Revendications 1,10,11: Moyen de transport et d'évacuation
5. Revendications 1,12-18: Chargeur

- Toutes les nouvelles taxes de recherche ayant été acquittées dans les délais impartis, le présent rapport de recherche européenne a été établi pour toutes les revendications.
- Une partie seulement des nouvelles taxes de recherche ayant été acquittée dans les délais impartis, le présent rapport de recherche européenne a été établi pour les parties de la demande de brevet européen qui se rapportent aux inventions pour lesquelles les taxes de recherche ont été acquittées

à savoir les revendications:

- Aucune nouvelle taxe de recherche n'ayant été acquittée dans les délais impartis, le présent rapport de recherche européenne a été établi pour les parties de la demande de brevet européen qui se rapportent à l'invention mentionnée en premier lieu dans les revendications,

à savoir les revendications: 1-5